



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

1re CIRCONSCRIPTION DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
(Saint-Ouen, Epinay, Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Villetaneuse)

Paulette FOST

EMPLOYEE

MAIRE DE SAINT-OUEN, DEPUTEE

Candidate d'UNION pour la MAJORITE DE GAUCHE

présentée par le

Parti Communiste Français

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Raymond GOSSELET

OUVRIER DU BATIMENT

MAIRE-ADJOINT D'EPINAY-SUR-SEINE

Electrices, Electeurs,

Depuis des années, les habitants de SAINT-OUEN, EPINAY, VILLETANEUSE, PIERREFITTE, L'ILE SAINT-DENIS, infligent, dans l'union, de cuisantes défaites à la droite.

C'est, de la même façon, en regroupant leurs suffrages, que la majorité des Françaises et des Français ont réussi, le 10 Mai, à mettre fin au règne de M. GISCARD D'ESTAING.

Ayant participé de toutes mes forces à ce résultat, durant toute la durée de mon mandat et, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, en vous appelant à voter pour François MITTERRAND, devenu Président de la République, je me réjouis avec vous de cette première victoire qui, ENFIN, ouvre la porte au changement.

AUJOURD'HUI, CE CHANGEMENT TANT ATTENDU, IL FAUT LE REUSSIR.

Cet espoir qui vous habite, il faut qu'il se réalise.

COMMENT Y PARVENIR ?

Tout d'abord, en donnant la suite qui convient à votre première victoire. C'est-à-dire en élisant, à l'Assemblée Nationale, une majorité de gauche, bien équilibrée, solide, stable.

La formation d'un gouvernement dans lequel se retrouveront toutes les forces qui ont contribué au succès du 10 Mai, c'est la deuxième condition de la réussite.

Voilà comment la gauche unie pourra atteindre le but que vous lui demandez : CONSTRUIRE LE CHANGEMENT.

C'est-à-dire développer avec ténacité et sérieux l'action,

— pour en finir avec le chômage ;

— pour alléger la peine des hommes, parvenir au plein emploi, à la justice sociale, à la solution des problèmes du logement, de l'école, de la santé ;

— pour répondre aux aspirations profondes des femmes : l'égalité, dans le travail, la famille, la société ;

— pour améliorer, dans tous ses aspects, la vie des familles, des jeunes en leur donnant notamment une formation, un métier, un travail ;

— pour promouvoir la sécurité, assurer à chacun et à chacune une retraite heureuse ;

— pour garantir et étendre les libertés, à tous les niveaux de la vie nationale, et donner aux communes les moyens de leur autonomie ;

— pour faire progresser le rôle indépendant de notre pays dans le monde, au service de la paix, du désarmement, de l'amitié entre les peuples.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, l'énergie de tous ceux qui composent maintenant la majorité dans le pays, est précieuse et nécessaire.

En ce qui me concerne, vous savez pouvoir compter sur ma volonté de me mettre au service des intérêts communs, d'assumer toutes mes responsabilités, dans un esprit constructif.

Et c'est avec confiance, pour disposer, avec la plus grande efficacité, des moyens de cette tâche, que je me représente à vos suffrages.

Elue en 1978 par l'Union de la Gauche, député au service de tous, *fidèle au mandat que vous m'avez confié et que j'ai exercé dans les dures conditions du pouvoir giscardien, avec votre appui, j'ai la tranquille certitude que vous saurez prolonger le succès du rassemblement réalisé le 10 Mai,* **en vous rassemblant à nouveau le 14 JUIN, pour réélire votre député.**

Car, pour conquérir la deuxième étape de la victoire, il convient bien entendu de réélire en toute sécurité, tous les députés de gauche sortants — communistes et socialistes — puisqu'il ne s'agit pas de chercher à gagner l'un sur l'autre, mais ensemble, de gagner sur cette droite désormais battue.

C'est le bon chemin ; c'est la garantie irremplaçable de la solidité de la majorité de gauche, de la réussite du changement, réussite à laquelle, vous le savez, dans les conditions nouvelles d'aujourd'hui, je suis prête à travailler, de toutes mes forces et en toute loyauté.

Avec l'assurance de tout mon dévouement.

P. Fost

Etienne FAJON (membre honoraire du Parlement)
Fernand LEFORT (Sénateur, Maire honoraire de Saint Ouen)
Josiane ANDROS (Maire de l'Ile Saint Denis)
Daniel BIOTON (Maire de Pierrefitte)
André BOURSIER (Maire de Villetaneuse)
tous nos adjoints d'Epinay :
J.-Claude QUINTRIC, Jeanine HERSCU, Catherine MASSON
avec **Lucien BELLONI** Conseiller Régional, **J.-P. HEINEN** Conseiller Général
et des **centaines de personnalités**

vous appellent à

réélire Paulette FOST

Elue d'Union de la gauche en 1978, Député sortant

ATTENTION ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.
Pour voter, prenez le bulletin de vote qui porte les noms de Paulette FOST et de son remplaçant Raymond GOSSELET.
N'inscrivez rien sur le bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Sinon votre vote serait nul.
A Epinay, où il y a des machines à voter, appuyez sur la touche N° 1 portant les noms de Paulette FOST et Raymond GOSSELET.

IMP. DENOLF - SAINT-OUEN

Vu, la Candidate